Trente-sixième année, N° 198. Le numéro 10 centimes Vendredi 25 août 1939.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.50	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.50	5.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts	le mm.
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames		
Mortuaires	16 »	»

A tu et à toi

On a beau retourner sur toutes ses faces cette ténébreuse affaire de l'accord germano-russe, qui a été signé cette nuit même vers les une heure du matin, on n'y aperçoit qu'Escorbars et malhonnêtes gens dont la seule préoccupation a été de tromper tout le monde, aussi bien leurs armées que leurs nations, et le civil tout autant que le militaire.

Le traité, contrairement à l'usage, est rédigé en termes extrêmement clairs et précis qui ne permettent aucune échappatoire et qui ne laissent aucune porte ouverte.

Le voici :

Art. 1. — Les deux parties contractantes s'engagent à s'abstenir de tout acte d'agression, de toute action agressive et de toute attaque l'une contre l'autre et cela aussi bien séparément qu'en commun avec d'autres puissances.

Art. 2. — Au cas où l'une des parties contractantes était l'objet d'une attaque de la part d'une tierce puissance, l'autre partie contractante n'appuiera sous aucune forme ladite tierce puissance.

Art. 3. — Les parties contractantes resteront en contact, à l'avenir, afin de se consulter sur les questions présentant pour elles un intérêt commun.

Art. 4. — Aucune des parties contractantes ne participera à un groupement de puissances dirigé contre l'autre et cela directement ou indirectement.

Art. 5. — En cas de divergences de vues ou de conflit entre les parties contractantes relatif à une question quelconque, les deux parties régleront lesdits conflits ou divergences exclusivement par la voie d'échanges de vues amicaux ou, le cas échéant, par la voie de commissions arbitrales.

Art. 6. — Le présent traité est conclu pour une durée de 10 ans. A moins qu'une des deux parties ne le dénonce un an avant cette durée, il sera automatiquement prorogé pour une nouvelle période de 5 ans.

C'est à croire vraiment qu'on rêve, et plusieurs fois nous avons lu et relu cette dépêche, qui nous est arrivée jeudi matin par le canal de l'Agence télégraphique, pour voir si, par hasard, nous n'avions pas la berlue et si nous ne nous étions pas trompé.

Nullement.

Ainsi, alors que des délégations militaires de France et d'Angleterre succédant à Moscou à des délégations politiques et diplomatiques, discutaient, les cartes des Etats-Majors sur le tapis vert, des moyens stratégiques et techniques de se défendre et de défendre la Pologne contre une attaque, brusquée ou non, de l'Allemagne, la Russie soviétique préparait, dans le plus grand secret et, naturellement, en dessous, dans les caves, une alliance avec cette dernière en bonne et due forme.

Comme duplicité, on n'aura jamais rien vu de pareil dans l'Histoire, et nous comprenons qu'en France, M. Blum lui-même jette son bonnet rouge-sang par-dessus les moulins à vent de ses désillusions.

Du côté de l'Allemagne, la trahison est au même étiage.

C'est elle, elle la première, qui avait créé cette vaste association de grandes puissances, comprenant l'Italie, le Japon, l'Espagne pour, le couteau entre les dents, traquer le communisme et le bolchévisme jusque dans leurs derniers repaires.

Aujourd'hui, Hitler est à *tu* et à *toi* avec Staline, et on jure solennellement que l'on ne se fera jamais la moindre égratignure, ne fût-ce qu'avec une épingle.

Aussi comprenons-nous les sursauts du Japon et de l'Espagne qui étaient entrés dans la danse et qui n'en pouvant croire leurs yeux et leurs oreilles, s'écrient indignés :

Non, mes amis, nous ne voulons rien connaître

On pourra, de l'autre côté du Rhin et sur les bords de l'Oural, donner toutes sortes de raisons politiques à cette volte-face. Pour l'homme droit, honnête et sans détour, cela n'a que deux noms : duplicité et trahison.

Nous ignorons encore, à l'heure où nous écrivons, les décisions de la France et de l'Angleterre.

On semble ergoter à Paris et à Londres, alors qu'il n'y aurait qu'une attitude à prendre : rappeler les délégations militaires.

L'alliance germano-russe, c'est tout simplement un complot contre l'humanité.

Nous avons sous les yeux une vieille gravure qui rappelle une époque pour le moins aussi tourmentée que la nôtre.

Au pied d'une haute montagne sous un ciel tragique et sillonné d'éclairs, des villageois et villageoises, coiffés du bonnet rouge, dansent joyeusement autour d'un arbre de la Liberté.

A droite, à gauche, on aperçoit des demeures de seigneurs, des châteaux en flammes.

Le fanatisme et l'aristocratie semblent perdre pied dans des marécages qui les recouvrent.

Rapprochez cette image du pacte germano-russe.

N'est-ce pas un spectacle plus ignoble encore que de voir Hitler acclamé par les bolchévistes et Staline soutenu par les nazistes ?

Il n'y a rien là, cependant, qui puisse surprendre outre mesure ceux qui connaissent le chauvinisme païen, la convoitise du bien d'autrui, la muflerie scélérate du bourgeois jacobin, que ce bourgeois soit en chemise rouge ou en chemise noire.

Pour nous autres Suisses, il n'y a rien de changé.

Suivant pied à pied notre intelligent et prudent ministre des affaires étrangères, nous continuerons de rester scrupuleusement en dehors et au-dessus de ces haines, de ces groupements de force, de despotisme et de brutalité.

Ch. Saint-Maurice.

L'ÉVOLUTION DES ÉVÉNEMENTS

L'ENTREVUE DE BERCHTESGADEN - PRÉPARATIFS MILITAIRES

Appel émouvant du Roi des Belges

L'évolution des événements reste pleine d'angoisses et de menaces. Mais un peu partout, après le premier moment de surprise, on envisage très froidement le fait de la conclusion d'un pacte de non-agression germano-soviétique.

Ce pacte a été signé mercredi soir au Kremlin, en présence de Staline. La mauvaise foi des gens de Moscou est donc évidente.

Quant au gouvernement nazi — et les deux dictatures ne sont pas si opposées puisque plus antichrétiennes l'une que l'autre — on considère que la volte-face qui s'est produite de sa part à l'égard des Soviets apparaîtra ultérieurement comme une faute équivalant à celle qu'il a commise au mois de mars en se jetant sur la Tchécoslovaquie. C'est un revirement qui est destiné à jeter le plus grand trouble parmi les associés mêmes du grand Reich. Il y a là une cause d'affaiblissement, et non de renforcement, pour la position de ces pays.

On considère comme évident que l'espoir était caressé de provoquer par ce coup de théâtre un grand trouble en Angleterre et en France, et dans les pays qui sont liés à ces deux Puissances. On peut constater que cet espoir sera entièrement déçu. Les engagements à l'égard de la Pologne ont été de nouveau affirmés avec netteté et énergie.

Quant aux mesures militaires qui ont été décidées à Londres et Paris, quelques journaux indiquent qu'elles consistent dans le rappel d'un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de réserve, ainsi que de spécialistes de diverses catégories.

En France, il ne s'agit pas moins de 700,000 réservistes.

Enfin, le calme le plus complet est la caractéristique de la situation en ce pays, comme cela est aussi le cas en Grande-Bretagne. Ce sang-froid durera, assure-t-on.

Et on en aura besoin. Chez nous aussi. Le Führer n'a-t-il pas poliment répondu à l'ambassadeur d'Angleterre que rien ne saurait contraindre l'Allemagne à renoncer à ses intérêts nationaux vitaux ? Entendra-t-il, dès lors, l'émouvant appel du roi Léopold de Belgique, au nom des Etats du groupe d'Oslo, et disant notamment :

« Nous formons solennellement le vœu que les hommes dont dépend le cours des événements négocient dans un esprit de coopération fraternelle.

C'est pourquoi, au nom du roi de Danemark, du président de la République finlandaise, de la grande-duchesse de Luxembourg, du roi de Norvège, de la reine des Pays-Bas, du roi de Suède et en mon nom propre, chacun de nous, agissant d'accord avec son gouvernement, exprimons l'espoir que d'autres chefs joindront leurs voix à la nôtre dans le même souci de paix et de sécurité de leurs peuples.

Demain, des centaines de millions d'hommes seront de cœur avec nous pour arrêter la course à la guerre. Que ceux entre les mains desquels repose le sort du monde répondent à ces sentiments et réalisent le désir maintes fois manifesté par eux de régler en paix les difficultés les séparant et que la catastrophe menaçant l'humanité soit évitée. »

Invitée à participer à cette conférence, la Suisse n'a pas cru devoir le faire par un louable souci de préserver sa neutralité intégrale.

Mais tous les honnêtes gens, chez nous comme ailleurs, feront leurs de tout leur cœur les vœux ardents formulés par le souverain de Belgique.

La réponse et la décision, hélas ! ne dépendent pas d'honnêtes gens... Et c'est bien Satan qui paraît conduire le sinistre bal...

L'attirance des cimes

—o—

Les sommets et les plaines liquides nous attirent toujours, nous fascinent même, et leur traîtrise est constante. La mer, les lacs, les fleuves réclament chaque année leur tribut de victimes.

Mais la neige, en son innocente blancheur, est peut-être la plus acharnée à se venger des humains qui vont la fouler partout où elle étend son manteau. C'est l'avalanche qui s'abat, c'est le glacier qui s'ouvre sur un abîme, c'est le roc qui s'effrite sous sa carapace d'hermine.

Et ainsi s'allonge la liste des assaillants des cimes tombés dans la lutte contre les forces de la nature.

Les guides eux-mêmes ne sont pas exempts de l'accident, malgré leur entraînement et leur prudence.

Est-ce à dire que le nombre de ces accidents découragera les touristes ? N'en croyons rien. Au contraire, l'Alpe neigeuse est attaquée de tous côtés et en toute saison maintenant la neige a ses fervents.

Les statisticiens, que l'on retrouve partout, nous diront qu'en comparaison de la ruée sportive et touristique vers les pentes glacées la proportion des jambes cassées et des chutes mortelles est infime. Voilà qui est rassurant. Et alors n'hésitons plus à nous risquer.

M. Perrichon a fait des élèves. On a moqué ce héros de Labiche, sentencieux et solennel. Il avait quelque mérite à s'en aller loin de chez lui quand c'était plutôt la mode de rester chez soi, les pieds dans des pantoufles, et au temps où les moyens de locomotion étaient sommaires, où les auberges n'avaient qu'un confort intentionnel.

Maintenant, on est conduit en peu d'heures au pied des géants à calotte et habits blancs. On est aussi, si l'on redoute la fatigue ou que l'on ait un cœur fragile, alpiniste sans effort. La montagne de jadis avec ses rubans au foin odorant, ces sentiers bordés de thym, de serpolet, de lavande, est peuplée d'hostelleries et de palaces. Le rail et la route fusionnent pour vous diriger vers les belvédères qu'il fallait autrefois gagner en payant de ses muscles et de son essoufflement.

Face aux paysages les plus chaotiques, en dépit des orages, des grondements de la foudre et des flocons accumulés — qu'importe le flocon pourvu qu'on ait l'ivresse de l'espace — on a le dancing, les concerts.

On a aussi les vêtements de circonstance. Tartarin qu'on a érigé en exagérateur, soit chez les lions, soit sur les Alpes, a parfois dans les excursionnistes des émules remarquables. Quels équipements ! Quel attirail ! Que de chandails, de bonnets, de culottes, de skis !

L'humble touriste, aux moyens limités, se contente de loger chez l'habitant et des repas substantiels mais peu raffinés qu'on lui prépare. Il n'en « fait » pas moins ses petites ascensions solitaires, les meilleures, les plus douces à l'âme et à l'esprit, car le plus vif attrait des pentes, la plus riche récompense au terme de la montée, c'est le silence, ce silence que les villes et les campagnes ne nous dispensent plus et qui est nécessaire à la pensée comme le pain au corps.

Autrefois, les Alpes n'avaient ni crémaillères ni funiculaires, mais comptaient déjà des hôtes assidus, passionnés d'air léger, délicat, frais au visage, vivifiant. A présent, ils ont la foule qui se presse, qui crie, s'agite.

Quand on « fait » — car le verbe faire, en montagne, a sa signification déterminée — c'est en bande et dans le tohu-bohu des rires, des joies extériorisées. Qui s'en plaindrait ? Il faut vivre avec son temps.

Malgré les multitudes voyageuses qui les entourent, les montagnes neigeuses sont assez hautes, assez vastes pour garder encore des abîmes inexplorés, des horizons où le seul chamois se profile, d'âpres et sauvages vallées. Il y aura toujours place là pour la méditation et pour l'homme affamé de solitude, de conquête des altitudes, dût-il payer de sa vie son audace, sa folie même.

Et celle-ci est l'une des plus raisonnables, des plus nobles, car elle n'est inspirée que par la recherche de la beauté naturelle, de la paix terrestre dans son expression absolue.

Th.

L'enfant et le cinéma

—o—

Bien des choses aujourd'hui concourent à troubler les esprits et à jeter le désarroi dans les consciences.

Le cinéma est de ce nombre.

Non pas que nous confondions le bon cinéma avec le mauvais cinéma.

Il y a des nuances importantes.

Cependant.

Représentez-vous une petite jeune fille de condition modeste — ouvrière, employée, vendeuse — assistant au déroulement d'un film passionnant... et passionné. Voici la pauvrette introduite dans des milieux de luxe et de volupté ; la vie y semble douce et joyeuse. Des paysages grandioses se succèdent, les personnages sont sympathiques, le jeune premier est élégant et câlin à souhait. Combien gauches et inférieurs doivent apparaître par comparaison les jeunes gens du milieu social auquel appartient l'humble fille !

Est-ce que tout cela n'est pas de nature à lui monter la tête et à la faire rêver d'accéder — par tous moyens — à ce milieu d'ailleurs fictif puisqu'il tronque la vérité et le sens réel de la vie ?

L'enfant est encore plus victime du mirage de l'écran.

Un fervent du cinéma faisait récemment ce récit :

— Ayant excursionné sur les côtes de la

Bretagne un père de famille offrait aux siens, sur un écran de fortune, les vues maritimes qu'il avait filmées et que ses enfants suivaient des yeux avec le plus vif intérêt. L'une des enfants — une fillette de 4 ans — était assise sur les genoux de sa mère et, comme cette dernière avait été filmée souvent, son apparition en photo provoquait chaque fois les applaudissements du petit monde enfantin.

Tout à coup des cris perçants et prolongés retentissent dans la chambre où se projetaient les films : la fillette de quatre ans venait de reconnaître dans l'une des photos animées, sa maman, ballottée sur une embarcation, au milieu des vagues, et l'enfant, la croyant en danger, criait son angoisse...

Or, répétons-le, la fillette était à ce moment même assise sur les genoux de sa mère au premier rang des spectateurs. La réalité était donc supplantée par la vision !

Le cerveau et l'âme des petits sont éminemment sensibles et influençables ; c'est pourquoi nous devrions nous élever tous énergiquement contre tous ceux qui se plaisent à souiller par les yeux ou par les oreilles l'esprit des enfants. F.

Nouvelles étrangères

Va-t-on dissoudre le parti communiste en France ?

—o—

Dans le « Populaire » de jeudi, M. Léon Blum, se faisant l'interprète du groupe socialiste, demande au président du Conseil de convoquer les Chambres en session extraordinaire.

« Nous serons en retard, dit M. Blum, sur le Parlement anglais qui se réunit aujourd'hui même et qui prolongera sa session pendant toute la durée de la crise internationale. »

M. Blum assure que cette idée ne lui est pas dictée par un esprit d'opposition, car il approuve l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la situation créée par la conclusion prochaine du pacte germano-soviétique.

Selon les renseignements recueillis dans des milieux socialistes, le président du Conseil serait disposé à convoquer les Chambres en session extraordinaire, ainsi que le demande M. Léon Blum dans le « Populaire » de jeudi.

La position prise par le chef du parti socialiste dans cet article où il déclare approuver l'attitude du gouvernement face à la situation créée par l'accord Berlin-Moscou, fait l'objet de nombreux commentaires dans les milieux politiques, où l'on remarque que M. Léon Blum se sépare nettement désormais des communistes en matière de politique étrangère.

Et c'est peut-être cette constatation qui conduisait ce soir certains commentateurs à assurer qu'une des prochaines mesures envisagées serait la dissolution du parti communiste.

—o—

Le suicide d'un chef d'Etat

Le président Busch, chef de l'Etat bolivien, s'est suicidé d'un coup de revolver à la tempe dans son Cabinet de travail mercredi à 5 h. 30 du matin après avoir assisté pendant la nuit à une fête de famille chez son beau-frère. Il fut trouvé étendu sans connaissance et succomba à l'hôpital.

—o—

Les fortunes qui se baladent

—o—

40,000 francs dans une poubelle

L'étourderie rend parfois inutiles les meilleures précautions, elle profite, il est vrai, à d'autres.

Une femme, à Paris, avait eu l'idée... originale de cacher sa petite fortune — une quarantaine de mille francs — dans sa poubelle. « Jamais aucun cambrioleur, aussi imaginatif soit-il, ne viendra chercher là mes pièces d'or», avait-elle pensé. Le malheur fut que, le lendemain, elle donna sa boîte à ordures aux boueux sans se rappeler qu'elle lui servait également de coffre-fort. S'étant aperçue de son fâcheux oubli, elle alla porter plainte, mais l'enquête ne donna aucun résultat.

Or, l'autre jour, l'affaire rebondit à la suite d'une plainte en vol déposée par un chiffonnier, Louis Ribière, plus connu de ses camarades les « biffins » sous le sobriquet de « Double patte », demeurant en hôtel, 89, rue d'Angoulême. Au commissariat de la Folie-Méricourt, il raconta sa « merveilleuse histoire », comme il la qualifie lui-même.

Ayant trouvé un dimanche d'avril dernier dans une poubelle placée devant le numéro 126 de l'avenue de la République, un paquet soigneusement ficelé, il s'était empressé de l'ouvrir et était resté bouche bée d'admiration.

— Ah ! alors, c'est plus fort qu'à l'hôtel de la Monnaie, s'était-il écrié.

Son camarade « Riton », de son vrai nom Henri le Passot, était accouru et tous deux avaient compté dans le paquet 149 pièces d'or, le tout formait une somme d'une quarantaine de mille francs. Le soir, bien entendu, grande fête où les amis, tous les chiffonniers du coin furent invités, et où l'on but tant et plus.

Puis la vie quotidienne reprit son cours. Mais l'autre jour, Double Patte s'aperçut que « sa fortune » lui avait été dérobée. On ne lui avait laissé que la modique somme de 600 francs. Il se rendit sur-le-champ au commissariat et c'est au cours de l'enquête que l'on apprit le commencement des tribulations des jaunets.

La police s'occupe maintenant d'en connaître la suite et la fin.

* * *

Un magot sous un matelas

Une commerçante du cours de la Liberté, à Lyon, avait coutume, sous prétexte que son mari était trop prodigue, de dissimuler ses économies sous un matelas. Le 5 août dernier, un incendie, qui prit aussitôt des proportions inquiétantes, éclatait dans le magasin. La ménagère se mit en demeure de rechercher le magot. Mais mal lui en prit, car elle fut prise d'un commencement d'asphyxie et dut être transportée à l'hôpital Edouard-Herriot.

Le lendemain, son mari, ayant eu vent de l'affaire, découvrit quelques-uns des billets de la petite fortune ainsi dissimulée et festoya d'abondance avec l'argent qu'il avait trouvé, puis il fit transporter ce qui restait du mobilier dans un terrain vague de la rue du Lieutenant-colonel Girard.

Une jeune chiffonnière, Eva Guerdner, 18 ans, fouilla les débris et y découvrit encore une somme de 3500 francs. Au lieu d'aller la remettre entre les mains des policiers, elle préféra l'offrir à son amant Joseph Bossin, 25 ans. Les deux amoureux firent bombance eux aussi et achetèrent deux bicyclettes. Mais des inspecteurs de la sûreté ayant eu vent de l'affaire, viennent de les arrêter. Tous deux ont été écroués à la disposition du procureur de la République.

D'autres chiffonniers firent eux aussi des trouvailles inespérées. Mais, plus honnêtes, ils se sont empressés de remettre le montant de leur découverte à M. Giraudet, sous-chef de la sûreté. Quant au mari de la commerçante, on assure que, depuis ce matin, il est retourné dans le terrain vague, où il recherche activement le reste de la fortune que sa femme avait si soigneusement épargnée.

—o—

Un marin tombe sur un bébé et lui écrase la tête

Un horrible accident s'est produit à bord du « Ville d'Oran », occasionnant la mort d'un enfant. M. Mitschler, quartier-maître de la marine, rejoignait son nouveau poste à Oran, avec sa famille. A un moment donné, M. Mitschler, qui était étendu sur la couchette supérieure, voulut prendre par le bras le bébé, âgé de 15 mois, qui se tenait au milieu de la cabine. Mais perdant l'équilibre, il tomba sur l'enfant, lui écrasant littéralement la tête.

Alerté, le médecin du bord ne put que constater le décès. On devine la douleur du malheureux père.

Nouvelles suisses

La fièvre aphteuse dans le Jura bernois

—o—

Une brève nouvelle, parue dans le « Nouvelliste » de jeudi matin, annonçait la réapparition de la terrible fièvre aphteuse dans le Jura-Bernois, alors qu'on croyait bien être débarrassé de l'épidémie.

C'est dans une ferme de la montagne qu'elle a éclaté, sur les hauteurs du vallon de St-Imier.

Il s'agit du bétail appartenant à M. Ch. Bangerter, sur le Montoz de Péry, endroit très fréquenté par les touristes. Dimanche dernier, lit-on dans le « Démocrate », de Delémont, il y avait pas mal de gens de la vallée de Tavannes qui ont passé par les pâturages de M. Bangerter où se trouvait le bétail, de telle sorte qu'il n'est pas impossible non plus que la maladie ait déjà été transportée. Tout le bétail, une demi-douzaine de génisses et vaches, avec deux porcs, seront abattus sur les lieux, attendu qu'il est dangereux de transporter ces bêtes aux abattoirs de Bienne sans risques de contamination. Le bétail qui était en estivage chez M. Bangerter, sera tué également. Il semble, même, d'après ce qui a été constaté par les vétérinaires, que c'est une jeune pièce de bétail mise en estivage chez M. Bangerter, venant depuis le plateau, qui serait la cause de la réapparition de la fièvre aphteuse sur la montagne de Péry.

Dès que les autorités du district et la police ont été informées de la chose, les décisions ont été prises pour protéger la région contre l'extension éventuelle de la fièvre aphteuse. On espère toutefois qu'il s'agira d'un cas isolé.

—o—

Un ouvrier tombe dans un réservoir

Un ouvrier de Nyon, M. Alfred Gaille, travaillant au Sentier pour le compte d'un entrepreneur de Nyon, a été victime hier après-midi, d'un accident mortel.

Occupé à la construction d'un réservoir, il fit une chute d'environ 8 mètres à l'intérieur de celui-ci sur le béton. Le crâne fracturé et la cuisse brisée, il a été transporté à l'hôpital de la Vallée, où, vers 23 heures, il a rendu le dernier soupir.

Cet accident a profondément ému la population nyonnaise où la famille Gaille est fort avantageusement connue, dans les milieux sportifs particulièrement. Alfred Gaille, qui n'était âgé que de 24 ans, avait eu, en effet, l'occasion de se distinguer plusieurs fois dans des courses cyclistes.

Poignée de petits faits

✶ La fête fédérale de Hornuss débutera samedi prochain à Bienne. Elle réunira 240 sociétés, dont 106 en première catégorie et 134 en seconde catégorie. 70 places de jeu ont été aménagées à l'est de Boujean-Mett.

✶ M. l'abbé Duchâtel, qui rentrait à son domicile à Saint-Genvais, a été victime d'un accident d'automobile sur la route de Saint-Cergue, Vaud. Il a eu un bras fracturé.

✶ Le petit lac de Tovel, dans le Trentin, est de nouveau coloré en rouge comme au printemps de l'an dernier. Les savants attribuent ce phénomène à la présence d'un végétal appelé glinodinium. La coloration, cette fois, est encore plus accentuée et a été constatée par de nombreux touristes ; le lac a vraiment l'air d'être plein de sang.

✶ M. Brun, directeur de la maison d'édition Grasset, à Paris, a été tué à coups de revolver par sa femme à Fréjus. La meurtrière, qui a été écrouée, a refusé d'indiquer les mobiles de son acte. Le drame s'est déroulé au cours d'une discussion, probablement provoquée par une question d'intérêt.

✶ Le coureur automobiliste anglais Cobb a battu le record mondial de vitesse automobile sur la plage du Lac salé en parcourant un mille à la vitesse de 593,479 km.

✶ M. von Gœyen, ministre de l'intérieur hollandais, a visité hier l'Exposition nationale. Il était accompagné du consul général, M. Th.-W. Osieck, de M. Ernst, vice-directeur, et de quelques autres personnalités de l'Exposition. Le ministre a déclaré notamment que la visite de l'Exposition lui faisait encore davantage aimer la Suisse.

✶ Au cours d'une brève cérémonie, qui s'est déroulée dans la salle communale du Landeron, les autorités cantonales et communales ont fêté Mme Marchand, la centenaire du Landeron. M. Renaud, conseiller d'Etat, et M. Emery, pasteur, ont présenté à Mme Marchand les vœux des autorités et de la population. Des cadeaux ont été remis à la jubilaire, entre autres le classique fauteuil offert par le Conseil d'Etat.

Dans la Région

L'eau potable à Ollon

Le Service des eaux d'Ollon comporte environ 80,000 m. de conduites principales ; l'eau est en suffisance, mais la réserve ne correspond plus à la consommation ; un seul hôtel de Villars, en pleine saison, consomme 520 m3 d'eau par jour ; aussi la commune a-t-elle récemment inauguré en Soud un réservoir de 2000 m3 avec pompage et enclenchement automatique, qui permet d'alimenter à forte pression les pensions, chalets et habitations de l'agglomération de Villars.

—o—

Cinq mille litres de vin blanc sur la chaussée

Un camion de vin de 75 hectos plus une citerne de vin blanc de 50 hectos allant en direction de Bellegarde s'arrêtait devant le restaurant Reffay, aux Neyrolles.

Après un court arrêt, le chauffeur reprit sa marche, mais au même instant, il entendit un craquement : c'était le crochet d'attelage de la remorque qui venait de se rompre.

Après avoir roulé ainsi près de 150 mètres, elle atteignait une vitesse vertigineuse. Arrivée face à l'avenue de la gare, elle alla se jeter contre le mur de clôture du jardin de Mme Humbert attenant à la maison d'habitation. Sous la violence du choc, le mur s'écroula ainsi qu'une grosse pierre de taille du portail.

La remorque a été complètement démolie et le réservoir s'est effondré ; le liquide s'est entièrement répandu sur la chaussée.

Cet accident, qui se borne à des dégâts matériels, d'ailleurs très importants, aurait pu dégénérer en catastrophe en raison de l'importance de la circulation dans la rue principale de la localité.

—o—

Serré à la gorge par un camion, un livreur meurt

Un camion effectuait une livraison au Palace-Hôtel, à Menthon-Saint-Bernard, Haute-Savoie.

Au moment de repartir, le chauffeur fit manœuvrer son véhicule pour le ramener du garage, devant lequel il stationnait, jusqu'à la route. Au cours de cette manœuvre, un jeune livreur au service de la maison Guigon, M. Nestor Goddet, 23 ans, d'Annecy, fut coincé entre le mur du garage et l'arrière du camion qui reculait.

Le malheureux fut serré fortement à la gorge par la ridelle du camion.

On s'empressa auprès du jeune homme qui, perdant son sang en abondance par la bouche et les oreilles, expirait quelques instants après.

La gendarmerie d'Annecy s'est livrée à une enquête sur les circonstances de ce lamentable accident.

Nouvelles locales

Décisions du Conseil d'Etat

—o—

Homologation. — Le Conseil d'Etat homologue les adjonctions apportées en assemblée primaire du 28 avril 1939, aux articles 30, 34, 40 et 58 du règlement des constructions de la commune de Brigue.

Médecin. — Le Dr Maurice Girardet, originaire de Suchy, canton de Vaud, domicilié à Lausanne, porteur du diplôme fédéral suisse de médecin, est autorisé à exercer l'art médical dans le canton du Valais.

Promotion militaire. — Le premier lieutenant Charles Exquis, à Martigny-Ville, est promu au grade de capitaine.

Etat civil. — M. Albinus Ruppen, instituteur à Saas-Grund, est nommé officier d'état civil de l'arrondissement de Saas-Grund, en remplacement du titulaire démissionnaire.

M. Robert Buthet, fils d'Emile, instituteur à Vétroz, est nommé substitut de l'officier d'état civil de l'arrondissement de Vétroz, en remplacement du titulaire décédé.

—o—

Quand le Valais mobilise pacifiquement...

—o—

Depuis quelques jours, dans les petits chalets de la montagne comme dans les salons des petites cités, sur les chemins qui conduisent aux villages comme dans les rues capitales, en cueillant des abricots dans les vergers de Saxon comme en rasant les regains, sur le coteau, comme en alignant des chiffres, on débat un seul problème, on agite une seule question : la mobilisation pacifique des Valaisans pour une expédition vers Zurich.

C'est que tous ils ont à cœur d'apporter à leurs frères confédérés le témoignage de leur attachement, c'est que tous, paysans et citadins, veulent prouver plus que de l'intérêt à l'égard d'une exposition **nationale :** de l'amour.

* * *

Dans le cadre des Journées valaisannes seront données deux représentations de la **«Servante d'Evolène»,** légende valaisanne en 4 actes, de René Morax, les dimanche 3 et lundi 4 septembre, à 20 heures, au Théâtre municipal de Zurich.

La location est ouverte auprès de la direction du Théâtre précité. (Compte de Ch. Post. VIII 7109, Zurich).

Prix des places : fr. 2.50, 3.—, 3.50 et augmentation successive de fr. 0.50 jusqu'à fr. 8.—.

—o—

Le nouveau provincial des Pères Blancs du Cardinal Lavigerie

Le R. P. Joseph Boudon vient de prendre la charge de provincial des Pères Blancs en France, dont dépendent les maisons suisses et notamment celle de St-Maurice.

Le Père Boudon est un jeune. Il n'a guère plus de 42 ans.

Depuis 1937, il était à la tête du nouveau scolasticat Sainte-Croix de Thibar en Tunisie, dont il garda la direction jusqu'à ce jour où la confiance des supérieurs vient de le placer à la tête de la province.

—o—

A la Loterie Romande

—o—

L'assemblée générale des sociétaires de la Loterie romande, réunie récemment à Montreux, lors du tirage de la neuvième tranche, a enregistré avec regrets le départ de M. Martinet, entré en fonctions dès les débuts de la Loterie. Elle lui a exprimé ses très vifs remerciements pour les services rendus. C'est M. Chauvet, qui, désigné à l'unanimité le 19 juillet déjà et entré en fonctions le 15 août, occupera dorénavant au siège central de Bel-Air à Lausanne, les fonctions de secrétaire général.

Dans sa même séance, cette assemblée a pris connaissance avec plaisir de la bonne réussite de la neuvième tranche, dont le résultat financier très satisfaisant, permettra de distribuer comme de coutume aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance des cinq cantons romands des sommes importantes.

La preuve est ainsi faite qu'en dépit des vacances et d'une situation internationale parfois troublée, le public romand continue à manifester un appui compréhensif et généreux à la Loterie romande et aux œuvres qu'elle soutient. Au surplus, l'augmentation du nombre des lots pour la dixième tranche (tirage 14 octobre, à La Chaux-de-Fonds), augmentation qui porte de 33,856 à 35,265 lots les avantages incontestés du nouveau plan de tirage, contribuera certainement à accroître encore la faveur des acheteurs de billets et la popularité de notre grande Loterie romande.

—o—

Au sujet de la journée valaisanne à l'Exposition nationale

En vue d'éviter toute confusion au sujet des trains spéciaux pour le retour de Zurich, il est précisé que l'horaire publié dans la presse et

sur les affiches n'est valable que pour la Journée officielle du samedi 2 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser aux gares.

—o—

Un homme a disparu

—o—

On nous écrit :

M. Louis Besse, originaire de Bagnes, a quitté, il y a quelques jours, l'hôpital-Asile de Sion où il était hébergé depuis de nombreuses années, sans prévenir personne. Malgré toutes les recherches entreprises, on ne l'a pas retrouvé. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont poussé le malheureux à disparaître.

—o—

Le prince Umberto en Valais

—o—

Le prince héritier d'Italie, accompagné d'une suite, est arrivé au Grand St-Bernard où il a été l'hôte de l'Hospice. Il est ensuite descendu à Martigny et a gagné St-Maurice où il a fait une visite à l'Abbaye et à Mgr Burquier qui, ainsi qu'on le sait, est commandeur de l'Ordre réputé de St-Maurice et de Lazare.

Le prince Umberto a charmé tout le monde par sa bonhomie et sa simplicité. Rappelons qu'il y a quelques semaines, la princesse héritière Marie-José a fait le même voyage et les mêmes visites.

—o—

La Journée Valaisanne du XXme Comptoir Suisse de Lausanne le dimanche 10 septembre

—o—

Le Comptoir suisse a tenu à associer le canton du Valais au 20me anniversaire que célébrera cette année l'importante manifestation économique qui se déroule habituellement en automne à Lausanne. La date de la dixième Journée Valaisanne a été fixée au dimanche 10 septembre. Pour la dixième fois, le Valais se rendra en rangs serrés dans la capitale vaudoise pour prendre part à la belle manifestation jubilaire qui s'ouvrira dans quelques jours.

Le Comptoir Suisse, pour donner à sa 10me Journée Valaisanne un éclat tout particulier, s'est assuré le concours de l'Harmonie municipale de Sierre, sous la direction de M. H. Daetwyler, et de la Société « Le Vieux Pays » de St-Maurice, dont les chœurs et les danses seront dirigés respectivement par MM. Fernand Dubois et Louis Pignat. La réputation de ces deux ensembles n'est plus à faire ; la « Gérondine » en particulier a déjà participé à une Journée Valaisanne à Lausanne, où elle a remporté le plus franc succès.

Ajoutons que les autorités valaisannes seront représentées à Lausanne par MM. de Chastonay et K. Anthamatten, président et vice-président du Conseil d'Etat valaisan, et par M. Pitteloud, conseiller d'Etat. M. de Chastonay a accepté de prendre la parole au nom du gouvernement valaisan à l'issue du banquet officiel ; M. Maurice Bujard, conseiller d'Etat, lui répondra au nom du canton de Vaud.

Voici comment se déroulera la manifestation valaisanne du XXme Comptoir Suisse :

9 h. 44 Arrivée des participants à Lausanne. Formation du cortège. Montée au Comptoir Suisse. Visite de la Foire.

12 h. 30 Banquet officiel au Grand Restaurant. Concert par l'Harmonie municipale de Sierre. Discours de M. de Chastonay, président du Conseil d'Etat valaisan, et de M. Maurice Bujard, conseiller d'Etat, délégué du gouvernement vaudois. Productions du « Vieux Pays » de St-Maurice.

18 h. Réception au Cercle Valaisan à l'Hôtel de Lausanne (près de la Gare C. F. F.)

Nous voulons espérer que les Valaisans auront à cœur de profiter de l'occasion que leur offre cette Journée réservée à leur canton pour se rendre nombreux à Lausanne, et visiter le Comptoir Suisse qui, cette année, en l'honneur de son 20me anniversaire, offrira à ses hôtes diverses innovations et notamment les différents groupes de sa Foire gastronomique.

Que chacun, par conséquent, note la date du 10 septembre et s'apprête à participer à cette belle manifestation d'amitié confédérale.

—o—

Autorisation d'enseigner

La deuxième session pour les examens en vue d'obtenir l'autorisation d'enseigner ou le brevet de capacité aura lieu les 30 et 31 août courant à l'Ecole Normale des Garçons à Sion, à partir de 8 heures.

Les intéressés voudront bien s'inscrire auprès du Département de l'Instruction publique.

—o—

CHAMOSON. — Kermesse de la « Villageoise ». — Nous rappelons la kermesse de cette excellente société de musique, qui se poursuivra dimanche prochain à Chamoson, à l'entrée sud du village.

Qu'on vienne donc nombreux passer de joyeux instants avec les musiciens chamosards. Réception la plus cordiale : Bonne musique, bon plancher de danse, tombola avec beaux lots sans oublier les bons vins de Chamoson, etc. (Voir aux annonces.)

—o—

SAXON. — Il y aura de la joie. — Il y aura de la joie, dites-vous, mais où donc ?

— A la fête champêtre organisée dimanche et lundi, au Cercle de l'Avenir à Saxon, à l'occasion de la St-Félix.

Il y aura aussi de l'entrain et du bon vin, les habitués de nos fêtes locales ne l'ignorent pas.

Et ce n'est pas tout, j'ai appris que Philibert sera de la partie avec ses nouvelles attractions.

— Ce sera alors d'autant plus complet que les gentes demoiselles de Saxon sont charmantes et qu'au Cercle on est toujours bien reçu.

—o—

SION. — Les freins n'étaient pas bloqués. — (Corr.) — Au Grand-Pont, à Sion, un camion de la maison Dulio, primeurs en gros, à Brigue, qui stationnait à droite de la chaussée s'est subitement mis en marche, les freins n'ayant probablement pas été assez bloqués. Le lourd véhicule est venu se jeter dans la devanture de la pharmacie Zimmermann. Les dégâts sont assez importants.

Service télégraphique et téléphonique

Court-on au fleuve de sang et de feu ?

La Constitution dantzicoise renversée

—o—

Le Gauleiter chef de l'Etat

—o—

DANTZIG, 24 août. (D. N. B.) — On communique officiellement :

En vertu de la loi du 24 juin 1933 sur la défense du peuple et de l'Etat et de la loi du 5 mai 1937 concernant la prorogation de ladite loi, le décret suivant a été mis en vigueur :

Article premier. — Le Gauleiter de Dantzig est le chef d'Etat de la Ville libre.

Cet arrêté renverse tout l'édifice de la Constitution dantzicoise et réalise sur le modèle du troisième Reich l'union personnelle du chef de l'Etat et du chef du parti national-socialiste.

La nouvelle de Dantzig ne donne aucune information sur le sort de M. Greiser, président du Sénat de la Ville libre.

D'autre part, une ordonnance du Sénat de Dantzig stipule que la section politique de la police dantzicoise est placée sous les ordres directs du Sénat de la Ville libre. Cette section portera le nom de « police secrète d'Etat de Dantzig ».

La frontière entre Dantzig et la Pologne du côté de Zoppot a été fermée aujourd'hui par les autorités polonaises qui, en outre, ont interrompu les communications téléphoniques entre Gdynia et Dantzig.

Les incidents se multiplient

—o—

VARSOVIE, 24 août. — Deux incidents de frontière se sont produits la nuit dernière à la frontière polono-allemande. A minuit un groupe d'une quinzaine d'Allemands ont traversé la frontière et ont attaqué la gare et le poste des douanes de Makoszowa dans le district de Katovitz. Les Allemands tirèrent plusieurs centaines de coups de feu et blessèrent un mécanicien qui, bien que grièvement atteint, a été amené en Allemagne.

Depuis vendredi après-midi les gardes-frontières dantzicois sont casqués et sont munis de revolver. Ils procèdent dans deux gares, à l'intérieur de Dantzig, à un contrôle sévère des passeports et bagages. Cette mesure est contraire aux statuts de la Ville libre qui prévoient que seule la police des chemins de fer, c'est-à-dire la police polonaise, a le droit de procéder à cette surveillance. Dans une gare un fonctionnaire des chemins de fer polonais a protesté contre cette ingérence des gardes-frontières dantzicois et a demandé à l'un d'eux son droit de procéder à ce contrôle. Le douanier dantzicois répondit en montrant son revolver : celui-ci me donne le droit d'être ici.

M. Mussolini reçoit les chefs militaires

ROME, 24 août. — M. Mussolini a reçu aujourd'hui les chefs de l'Etat-major général de l'armée, de la marine, de l'aviation et de la milice avec lesquels il a discuté des questions militaires.

Les Allemands à la frontière belge

—o—

BRUXELLES, 24 août. — Le « Soir » publie la dépêche suivante :

La ligne de fortification allemande à la frontière belge a été occupée en plusieurs endroits. On signale un fort mouvement de camions de toutes sortes un peu partout la nuit dernière. De forts détachements d'artillerie sont arrivés dans le secteur de Retergenseld près de Raeren où règne une grande animation. On procède dans ce secteur à des réquisitions.

Un très fort mouvement de troupes est signalé en Rhénanie.

—o—

Déchiquetés par une explosion

ASIAGO, 24 août. (Ag.) — Deux ouvriers qui travaillaient à la correction d'une route, ont été déchiquetés par l'explosion d'un projectile de guerre. A Ponte di Legno également, deux ouvriers ont été tués par l'explosion d'un obus de la grande guerre, alors qu'ils se rendaient à leur travail. Un troisième ouvrier s'en tire avec la peur.

M. Roosevelt intervient auprès du Roi d'Italie

—o—

WASHINGTON, 24 août. — M. Roosevelt a télégraphié au roi d'Italie lui demandant une « formule de proposition pour la solution spécifique de la crise présente ».

WASHINGTON, 24 août. — C'est dès son arrivée à Washington que M. Roosevelt a fait connaître son initiative. On précise que son message a été soumis au roi aujourd'hui à 14 heures par l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome au cours d'un entretien arrangé par MM. Mussolini et Ciano.

M. Roosevelt ajoute dans son Message que si le gouvernement italien trouve et accepte une formule de proposition, il sera assuré de la plus chaude sympathie des Etats-Unis.

La déclaration de M. Chamberlain à la Chambre des Communes

—o—

LONDRES, 24 août. — M. Chamberlain, dans sa déclaration aux Communes anglaises, parlant des événements, a dit qu'il s'agissait, du côté allemand, de la répétition des méthodes déjà employées contre la Tchécoslovaquie. Il a affirmé que la garantie anglaise à la Pologne était complètement étrangère des négociations avec la Russie. La Pologne a refusé l'offre allemande d'avril avant qu'elle soit en possession de la garantie anglaise.

Le Premier ministre a montré ensuite que l'attitude des Dominions britanniques est très encourageante.

Il a mentionné également le discours prononcé hier par le roi des Belges dont les efforts en faveur de la Paix devraient être unanimement reconnus.

Il ne s'est pas étendu sur l'échange de notes entre l'Angleterre et l'Allemagne lors de l'entrevue Hitler-Henderson d'hier.

M. Chamberlain a déclaré que la catastrophe n'est pas encore inévitable. Il reste encore de l'espoir. Quelque chose peut se produire au dernier moment. L'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard de la Pologne reste absolue a dit M. Chamberlain en terminant.

LONDRES, 24 août. — M. Chamberlain a encore déclaré que le pays se trouvait en présence d'un péril de guerre imminent et que des mesures nouvelles draconiennes étaient rendues nécessaires par la situation.

M. Chamberlain a ajouté que le chancelier Hitler au cours de l'entretien qu'il eut avec Sir N. Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne, hier au Berghof, aurait dit que l'Europe orientale est une sphère allemande où l'Allemagne seule a son mot à dire. Si l'Angleterre ou un autre pays veut se mêler de cette partie de l'Europe et provoquer ainsi un conflit l'Angleterne doit en être rendue responsable.

Précautions militaires en Angleterre

LONDRES, 24 août. — D'importants contingents de réservistes des forces aériennes ont été mobilisés. On assure qu'il ne s'agit pas d'une mobilisation générale des forces aériennes.

Dans la journée de jeudi le ministre de la guerre a réquisitionné un certain nombre d'autobus de la société des transports de Londres. La police a fait apposer dans les rues de la capitale de grandes affiches donnant à la population des instructions en cas d'attaque aérienne.

Chez les nations démocratiques

—o—

La Pologne reste calme, mais elle prend d'énergiques mesures militaires.

Des mobilisations partielles sont étendues. Non seulement les hommes aptes au service ont été convoqués, mais également ceux qui avaient été déclarés inaptes. Tous les camions et voitures disponibles ont été réquisitionnés pour le transport de la troupe.

Trois classes supplémentaires polonaises de réserve dont les hommes sont âgés de 26 à 28 ans ont été mobilisés cette nuit.

En France, le pays n'est pas moins calme.

On envisage un appel de M. Daladier à l'union de tous les Français.

On envisagerait aussi la formation d'un Cabinet d'uion nationale.

Il y a eu ce matin un nouvel appel de réservistes (Fascicules 2, 3 et 4.)

En Angleterre, tous les officiers et agents de police actuellement en permission ont été rappelés à Londres aujourd'hui. Toutes les permissions ont été suspendues. On déclare à Scotland Yard qu'il ne s'agit que de mesures de précautions. Par ailleurs la plupart des musées et galeries artistiques de la capitale ont été fermés et les tableaux, statues et pièces de très grande valeur ont été dirigés vers la campagne et mis en lieux sûrs.

LONDRES, 24 août. — Les groupes travaillistes socialistes ont arrêté l'attitude de l'opposition. On croit savoir qu'ils reconnaissent la nécessité de donner au gouvernement des pouvoirs spéciaux en face de la crise actuelle.

Les missions militaires franco-anglaises quittent Moscou

—o—

MOSCOU, 24 août. — La mission militaire britannique quittera aujourd'hui ou demain Moscou probablement par la voie des airs.

On ignore encore la décision prise concernant la mission militaire française mais on sait que les passeports de ses membres sont visés depuis hier. On pense qu'elle suivra l'exemple des officiers britanniques.

Le No. 19 à Berne

—o—

BERNE, 24 août. (Ag.) — La section d'informations de l'Etat-major communique : La liaison avec l'officier de piquet permament peut être obtenue par le No 19 à Berne.

—o—

Le feu au Musée Rath

—o—

GENEVE, 24 août. — Un violent incendie dont on ignore les causes a éclaté au milieu de l'après-midi de jeudi dans les combles du musée Rath où sont actuellement entreposées des toiles de peinture du Musée d'art et d'histoire qui sent actuellement à l'Exposition des chefs-d'œuvre du Prado.

Les secours ont été très rapidement organisés et on parvint à mettre à l'abri tous les tableaux au nombre d'environ 200. Après deux heures de lutte les pompiers parvinrent à se rendre maîtres du sinistre. La toiture a été détruite. L'eau a endommagé l'intérieur du bâtiment.

Chronique sportive

FOOTBALL

Au bénéfice de l'A. S. F .A.

On sait qu'à la dernière assemblée centrale de l'A. S. F. A., il a été décidé — à l'instar de ce qui se pratique en Angleterre — d'organiser chaque année une journée de l'A. S. F. A. Ce jour-là, tous les clubs de Suisse doivent jouer pour la Fédération et le produit entier des matches sera versé à la caisse centrale. Cette année, la journée a été fixée à dimanche 27 août, et c'est ainsi qu'en Valais trois matches seront organisés, qui sont les suivants :

A Monthey : Monthey-Montreux. A Sierre : Sierre-Chippis. A Martigny : Martigny-Sion.

Voici encore la liste des principales rencontres annoncées, spécialement celles de Suisse romande et celles des équipes de Ligue Nationale de l'autre bout du pays :

A Vevey : Vevey-La Tour. A Lausanne : Lausanne-Forward et Racing-Renens. A La Chaux-de-Fonds : Chaux-de-Fonds-Etoile et Floria-Parc. Au Locle : Gloria-Sylva. A Fleurier : Fleurier-Couvet. A Neuchâtel : Cantonal-Xamax et Audax-Hauterive. A Genève : Servette-Urania et Servette II-Dopollavoro. A Yverdon : Concordia-Yverdon et White-Star-Grandson. A Nyon : Nyon-Gland. A Tavannes : Tavannes-Tramelan. A Bienne : Bienne-Boujean et Aurore-Nidau. A Fribourg : Fribourg-Central (sera joué samedi). A Payerne : Payerne-Richemond. A Zurich : Grasshoppers-Young-Fellows et Zurich-Blue-Stars. A Lugano : Lugano-Chiasso et Bellinzone-Locarno. A Saint-Gall : Saint-Gall-Brühl. A Granges : Granges-Soleure. A Bâle : Nordstern-Bâle et Concordia-Old-Boys. A Lucerne : Lucerne-Kickers. A Berne : Berne-Young-Boys et Victoria-Helvetia.

—o—

Le tir en Valais

—o—

Concours individuels 1939

1. Les concours individuels auront lieu en 1939 le 24 septembre.
2. Les places et sociétés suivantes sont chargées de l'organisation de ces concours : St-Maurice Noble Jeu de Cible, Sierre Le Stand, Viège Sportschützenverein.
3. Les sociétés organisatrices feront parvenir directement aux tireurs l'horaire du tir.
4. Les inscriptions doivent parvenir aux sociétés citées sous 2 pour le 17 septembre au plus tard.
5. Le tireur devra indiquer la place de tir où il désire concourir, le No du concours choisi et le No de contrôle de la société à laquelle il appartient.
6. Les sociétés chargées de l'organisation feront parvenir pour le 18 septembre à M. Henri Coppex, à Vouvry, le nombre des tireurs inscrits afin qu'elles puissent recevoir les cartes de tir et les distinctions.
7. La finance à verser pour ces concours doit être remise à la société organisatrice au moment où la carte de tir est délivrée.

Le Pdt cantonal : Ls PIGNAT.

Le chef du concours : H. COPPEX.

†

Madame et Monsieur **Célestin MARIETHOZ** et familles, à Ardon, très touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion de leur grand deuil, expriment à chacun leur profonde reconnaissance.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE 30

LA ROUTE FAMILIÈRE

VI

Le Prieuré, 10 mai.

Ma chère Laurence, j'ai enfin un ami ! Un vrai, qui me gronde et qui me donne des conseils que j'accepte sans récriminer. Jamais je n'aurais cru cela possible ! Oh ! n'allez pas croire que cet ami est toujours grondeur ! Souvent même, il est fort gentil et tout comme votre Jocelyne, il est fort sensible aux beautés de ma chère campagne.

Jusqu'à ce jour, l'idée qu'un homme pouvait aimer les fleurs, les parfums, les oiseaux, s'émouvoir enfin en face de la nature, ne me serait point venue ; et pourtant, cela existe, car mon ami Gabriel, j'en suis bien certaine, est sincère dans ses enthousiasmes. Oh ! ce n'est pas qu'il les manifeste ouvertement ; je les devine plutôt par un je ne sais quoi qui rayonne dans ses yeux. Des yeux superbes, qui savent si bien refléter une âme noble et belle ! Et comme j'aime y plonger les miens, dans ces grands yeux honnêtes et francs !

Depuis que j'ai M. Saint-Maur comme ami, la vie est toute changée. Non seulement matériellement, mais surtout moralement. A présent, il me semble que la vie est belle, bonne et facile. Jadis, je geignais sans cesse ; maintenant, rien ne me coûte à faire et je ne crois pas trop m'avancer en disant que je me sens capable de passer une journée entière près de mon oncle, à entendre ses réflexions désabusées et à l'écouter bougonner et gémir.

Au contact de mon ami, il est certain que je deviens meilleure. Ce que je faisais autrefois par désœuvrement, je le fais à présent par goût et avec plaisir. Ah ! ce qu'il m'a aidé à comprendre le sens réel de la vie ! Faut-il l'avouer... jusqu'à ce jour j'ai vécu en égoïste, ramenant tout à moi-même. A présent, mon plus grand désir, c'est de me rendre utile, être bonne, faire le bien. Aussi, est-ce avec une réelle impatience que j'attends la venue de Mme Saint-Maur, afin de la convaincre au sujet de son fils. Je désire tant qu'elle comprenne que le bonheur de Gabriel est dans son mariage avec Linette. N'est-il pas dit dans l'Evangile qu'il faut aimer son prochain comme soi-même ? Alors, puisque j'aime mon ami Gabriel, je dois vouloir son bonheur, n'est-ce pas, chère Laurence ?

Eh ! oui, chaque jour, je l'aime un peu plus. Je sens qu'à lui seul il remplacerait tous les êtres qui m'entourent. Depuis qu'il m'est donné la douceur de posséder un ami, je ne regrette plus Piccolo ! J'en oublie mon vieux Frédéric !

Il est vrai que ce dernier m'a chaquée vivement l'autre jour. Comme nous rentrions de promenade, Gabriel et moi, nous rencontrons Frédéric Mancienne. Il passe devant nous sans saluer, son air de gitane plus accentué que jamais, ce qui donnait à son visage brun, une expression terrible. Je l'appelle, car je voulais le présenter à M. Saint-Maur, mais il feint de ne pas entendre et il continue son chemin.

J'étais intérieurement fort fâchée et d'autant plus gênée que Gabriel me dit sur un air narquois :

— Tous mes compliments, Mademoiselle Jocelyne, c'est un beau sauvage, votre camarade ! J'imagine que toute votre vie vous vous êtes leurrée à son endroit.

Je n'avais pas le courage de répondre, tant la façon de Frédéric m'avait trahie et embarrassée.

Alors, d'un air grave qui m'impressionna sourdement, Gabriel crut bon d'ajouter :

— Je pense même, chère petite amie, que vous feriez bien de vous en méfier. Son air ne me revient pas. Je ne le crois pas très franc, votre Frédéric Mancienne !

Vous devinez, chère Laurence, combien j'ai défendu mon vieux camarade, mais cela serait à recommencer, j'y mettrais beaucoup moins de chaleur.

Ecoutez plutôt ce qui m'est arrivé, voilà quelques heures à peine.

M. Saint-Maur a si bien su plaire à mon oncle, que ce dernier avait eu la bonne idée d'offrir au jeune homme, pour ses promenades à travers le pays, le demi-sang que nous avons chez Jean-Claude, ce cheval à deux fins qui servait d'ordinaire à Frédéric et, le cas échéant, à nous emmener à la ville.

Ce matin, donc, tante Lalie m'envoie à la ferme prévenir le vieux Mancienne de la décision d'Octave Muriel. Maman Rose y est seule, et elle m'expédie au pré du Mesher, où je dois rencontrer son époux. Jean-Claude, en effet, est bien là, l'air consterné, hochant la tête d'inquiétude, devant le mauvais fourrage que lui promet la prairie. Sassifis bâtards et riambes[5] y pullulent, et cela plonge le fermier dans une humeur noire. Pour mon compte, c'est le contraire qui se produit. A la vue de ces hautes plantes fleuries ondulant sous la brise, et qui donnent, à cet enclos l'apparence d'une mer de topaze, je jette une exclamation admirative.

Mais soudain, je sursaute. Une voix rude que je connais bien, me lance comme un défi :

— Oh ! vous, Mademoiselle Jocelyne, vous trouvez tout splendide. Au reste, depuis quelque temps, les affaires sérieuses sont bien le moindre de vos soucis !

(A suivre).

[1] Oseille sauvage.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Vendredi 25 août. — 10 h. 30 Emission à l'occasion de l'Exposition nationale suisse : A l'ombre de nos vieux châteaux. 11 h. Oeuvres chorales des XVIIme et XVIIIme siècles par le Basler Kammerchor. 11 h. 15 La Suisse en zigzag. 11 h. 25 Will et ses accordéonistes virtuoses. 11 h. 35 Musique légère variée. 12 h. Concert. 12 h. 30 Gramo-concert. 17 h. Concert. 18 h. Intermède de disques. 18 h. 15 Rappel des manifestations. Prévisions sportives de la semaine. 18 h. 40 Pour ceux qui aiment la montagne. 18 h. 50 Bulletin financier de la semaine. 19 h. 05 Intermède. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. 05 Vacances... 20 h. 35 Quatre voix sur les ondes : Une demi-heure de charme et d'humour par le Quatuor ABCD de Paris. 21 h. 05 Ma femme a toujours raison. 21 h. 35 Chronique des institutions internationales. 21 h. 50 Les beaux enregistrements. 22 h. 20 Informations de l'A. T. S.

BEROMUNSTER. — 6 h. 20 Disques. 6 h. 50 Nouvelles. 6 h. 55 Disques. 10 h. 30 Lausanne. 12 h. Disques. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Disques. 16 h. 30 Pour Madame. 17 h. Musique populaire. 18 h. Pour les enfants. 18 h. 15 Concert d'orgue. 19 h. Service d'informations pour les enfants. 19 h. 05 Causerie. 19 h. 20 Causerie. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Les cloches du pays. 19 h. 42 Le quant d'heure de l'Exposition nationale. 19 h. 55 Musique de danse. 20 h. 35 Musique de danse populaire. 20 h. 55 Programme de variétés. 22 h. Nouvelles.

Même si vous êtes une ménagère expérimentée, vous ne pourrez jamais prétendre à du linge aussi blanc qu'une ménagère utilisant le Radion - à moins d'employer, vous aussi, le Radion. L'action magique de la mousse parfumée du Radion donne toujours le même résultat surprenant: l'éblouissant Blanc Radion! Employez Radion pour votre prochaine lessive et vous connaîtrez, à votre tour, la joie d'obtenir du linge d'une blancheur insurpassable.

seulement 75 cts.

RADION lave plus blanc

Pour tremper, la soude à blanchir OMO

R 71 SF

On cherche place comme volo taire pour

jeune homme

de 19 ans Conditions : occasion d'apprendre le français, pension et chambre, vie de famille.

S'adresser au Nouvelliste sous F. 1791.

A vendre

2 CUVES

en chêne, en parfait état, contenance 3000 et 4000 l.

S'adr à C Dénéréaz, Jolimont, St-Légier s. Vevey.

A vendre deux

PORCS

de 8 ours. S'adresser à Louis Arlettaz Les Giettes.

On cherche une

Jeune FILLE

de 17 à 18 ans, pour le ménage. Entrée 1er septembre.

S'adresser à Mme Giroud, Café des Messageries, Martigny.

PERSONNE

cherche place dans petit ménage ou pour faire le ménage à personne seule, pour début ou fin sept. - Offres sous 4637 Publicitas, Sion.

Laine de mouton

et objets de laine

tricotés sont pris en échange de fil de laine, étoffe et couvertures de laine.

F. Furrer-Reinhard - Sissach

(Bâle-Campagne)

On cherche

jeune fille

aimant les enfants, pour aider au ménage S'adresser à Mme Léonce Crettenand, Produit s. Leytron.

On demande

vacher

capable et sobre pour 10 vaches, 1 cheval, 1 petite porcherie. Entrée de suite ou à convenir. Bons gages.

S'adresser sous chiffres P 4608 S à Publicitas Sion.

Prêts

sans **caution** à fonctionnaire et employés fixes, accordés de suite. Discrétion assurée. Ecrire au :

Bureau de Crédit S. A.

Grand-Chêne 1 LAUSANNE

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE

AVIS DE TIR

Le Rgt. inf. mont. 5 effectuera les tirs suivants :

A. Bat. fus. mont. 7

1. **Tirs à balles** au fusil, fusil-mitr., mitrailleuse, canon d'infanterie et lance-mines, les lundi, mardi et mercredi
   28, 29 et 30 août 1939
2. **Régions :** Combe des Fonds, Combe de les Creuzas, Combe de la Peula.
3. La route La Fouly-Ferret restera ouverte à la circulation. Par contre, les voies d'accès du Grand et du Petit Cols Ferret seront interdites pendant la durée des tirs, de 0600 à 1800.

B. Bat. fus. mont. 8

1. **Tirs à balles** au fusil, fusil-mitrailleur, mitrailleuse, canon d'infanterie et lance-mines, les mardi, mercredi et jeudi
   29, 30 et 31 août 1939
2. **Régions :** Bandarray, Lacs de Fenêtre et Lacs Lé.
3. La circulation sur les voies d'accès des cols de Bandarray et de Fenêtre ainsi que celle entre les lacs Fenêtre et les lacs Lé sera interdite ces trois jours de 0830 à 1500.

C. Exercices de tirs combinés Infanterie-Artillerie

1. Date : Vendredi 1er septembre 1939.
2. Régions : La Fouly, La Léchère, Crêtet de la Perche, en direction du Petit Col Ferret.
3. Position des pièces : Régions Sur la Lys, Le Cleu, Le Barfay.
4. Zone des buts : Combe des Fonds, Crêtet de la Perche, Combe Ouest Ferret dite Les Creuzas.
5. Le tronçon de route La Fouly-Ferret sera interdit à toute circulation entre 0700 et 1300.
6. La zone comprise entre : Le Dolent (exclus) — la Dotza (inclus) — Petit Col Ferret — Tête de Ferret, est interdite à toute circulation de 0700 à 1600.

Le public est prié de se conformer aux ordres des sentinelles et aux indications des écriteaux.

Le Cdt Rgt inf. mont. 5 :
Lt-Col. Secretan.

Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie

Société à responsabilité illimitée — Sion

Dépôts - Prêts et toutes autres opérations de banque

SOUMISE AU CONTROLE FIDUCIAIRE. Location coffre-fort

A vendre de suite une

jeune vache

Simmental, prête au veau.

S'adresser à A. Magnin, Place du Midi, à Martigny-Ville.

DENTISTE

G. ROUILLER

Martigny-Gare

de retour

On cherche pour de suite

contremaître

énergique, capable et expérimenté (machiniste accompli) dans importante parqueterie, scierie et caisserie de la Suisse romande. Place stable. Certificats exigés.

Faire offres sous chiffre P. 4330 J. Publicitas, St-Imier.

Pension Troillet MARTIGNY Place Centrale Cuisine soignée

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"